

Le Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire débute ses activités

AVEC la réunion de son premier Conseil de fondation et la nomination de son président, le Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire a débuté hier ses activités [le 27 janvier 1999 à Genève]. Cette nouvelle fondation, qui succède à l'Institut Henry-Dunant, approfondira un dialogue interculturel et pluridisciplinaire afin de promouvoir des solutions durables aux problèmes humanitaires.

Dès 1997 s'est engagée une réflexion sur l'avenir de l'Institut Henry-Dunant qui ne correspondait plus aux besoins concrets de ses membres fondateurs. De nombreux spécialistes se sont réunis afin de définir les besoins et les problèmes actuels de l'assistance humanitaire à la résolution desquels la nouvelle entité devant remplacer l'Institut Henry-Dunant pourrait contribuer. Il est ressorti de ces discussions que, face aux nouveaux défis posés par l'évolution des conditions de l'action humanitaire, il manquait une plate-forme de dialogue approfondi sur des questions humanitaires d'actualité.

Suite à cette étape préliminaire posant les fondements du futur Centre Henry Dunant a été créée en novembre 1998 une nouvelle fondation, qui succède à l'Institut Henry-Dunant, sous la dénomination de *Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire*.

Le nouveau Centre organisera sur une base régulière des tables rondes informelles et des séminaires afin de remplir ses buts statutaires qui sont de :

- développer et approfondir un dialogue universel, interculturel et pluridisciplinaire, basé sur l'échange d'expériences de tous les acteurs concernés par les questions humanitaires;
- concevoir et promouvoir la réalisation de solutions durables aux problèmes humanitaires.

Afin d'être en mesure d'accomplir ses objectifs, le Centre est doté d'un Conseil de fondation dont le président et le vice-président sont respectivement M. Abdul G. Koroma, juge à la Cour internationale de Justice à La Haye et le Dr Ernst A. Brugger. M. Martin Griffiths, directeur exécutif, est chargé de l'administration et de la gestion courante des affaires du Centre. Un Comité des projets, dont la mission principale est de conseiller et de faire des propositions sur la meilleure manière de promouvoir les activités du Centre et de contribuer le cas échéant à leur réalisation, a également été créé.

Communiqué de presse
27 janvier 1999